RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Mise en sommeil de la société 3A EVENT

Société : 3A EVENT
Forme juridique : SASU
Date de création : 08/07/2025
SIREN : 988 840 484
Siège social : 6 Rue Jeanne d'Arc – 92230 GENNEVILLIERS

Je soussigné, Monsieur THESIHAN Thavam, agissant en qualité de président de la société 3A EVENT, décide de procéder à la cessation temporaire de l'activité de la société (mise en sommeil).

Cette décision prend effet à compter du 17 novembre 2026.

La mise en sommeil est prévue pour une durée maximale de deux ans, conformément aux dispositions légales applicables.

Durant cette période, la société conserve son immatriculation et pourra reprendre son activité ultérieurement, sous réserve de l'accomplissement des formalités nécessaires.

Fait à : Gennevilliers

Le : 17 novembre 2026

M. THESIHAN Thavam

Président

